Le service de maternité dispose de deux chambres parentales dans lesquelles vous pourrez être accueillie avec votre conjoint(e) pour la durée de votre séjour (sous réserve des disponibilités et d'un accouchement physiologique).
Cette chambre est au tarif de **105 euros par jour**.
Les petits déjeuners et repas de l'accompagnant ne sont pas compris dans le tarif de la chambre et seront à régler en plus.

Si votre contrat mutuelle garantit cette prestation en totalité ou en partie, vous devez fournir une PRISE EN CHARGE pour accord de tiers-payant à pec@ch-macon.fr. Dans ce cas, vous serez redevable du seul reste à charge.

✂- -

A retourner au bureau des entrées à l'adresse mail : gap@ch-macon.fr

DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE CHAMBRE PARENTALE

Sous réserve des disponibilités et d'un accouchement physiologique

Date prévisionnelle d'accouchement _ _ _ _/ _ _ _ _ /_ _ _ _

Je soussignée _

née le _ _ _ _ / _ _ _ _ /_ _ _ _

souhaite bénéficier d'une chambre parentale (au tarif de 105 euros par jour) pour mon hospitalisation en **maternité**.
Je m'engage à régler les frais qui ne seraient pas couverts par ma mutuelle**.**

Le _ _ _ _/ _ _ _ _/ _ _ _ _

Signature

précédée de la mention « lu et approuvé »

Etiquette patient